

— AN TABOULIN —

LE TAMBOUR

#135 • MARS | AVRIL | MAI | 2025 • LE MAGAZINE DE LA VILLE DE LANDERNEAU

P. 6
ÉCO ATTITUDE

Engagez-vous
pour la nature !

P. 13
ONDES CULTURELLES

10 ans d'art contemporain
à la galerie de Rohan

P. 15
AUTOUR DE NOUS

Lumière sur la SPL CAPLD
Énergies Renouvelables

P. 8-9 **REGARD SUR**

BUDGET 2025 :

PRUDENT, AMBITIEUX,
AXÉ SUR LE DÉVELOPPEMENT
DURABLE



Trophées du sport

Chaque année, l'Office Municipal des Sports (OMS) honore les sportifs les plus méritants. La cérémonie s'est déroulée le 10 janvier dernier au Family. Bravo à tous!

**Nuit d'hiver**

Vous étiez plus de 150 000 à déambuler pendant un mois dans les rues de Landerneau pour découvrir les belles illuminations de Nuit d'Hiver, sous la thématique de « la liste de mes envies ».

**Téléthon**

Un vrai succès : un chèque de 13 123 € a été remis à l'AFM-Téléthon, dont 4 750 € collectés par l'entreprise Groupama grâce aux 475 km parcourus par les salariés sur des vélos d'intérieur.

**Vœux 2025**

Patrick Leclerc a présenté ses vœux aux Landerneens le 17 janvier dernier. Cette cérémonie a été l'occasion de revenir sur les grands projets 2024 et ceux de cette nouvelle année.

**HAG E BREZHONEG ?
ET EN BRETON ?****MIZ MEURZH
MIZVEZH AR BREZHONEG**

Un digarez eo mizvezh ar brezhoneg d'ober ur poent war hor yezh rannvroel hag an treuzkas anezhi en hor c'horn-bro. Nevez zo ez eus bet brasjedet e oa war-dro 107 000 den hag a gomz brezhoneg, da lavaret eo 2.7% eus ar boblañs a zo ouzhpenn 15 vloaz e Breizh, pa oa 210 000 e 2018. Aet eo an niver a vrezhonegerien war zigresk abalamour m'eo aet ar vrezhonegerien a-vihanik ganet goude ar brezel da Anaon. Ar pal eo stabilaat an niver-se ha lakaat anezhañ da vont war gresk zoken. Abalamour ma ne vez ket desket brezhoneg ken er familhoù met er skolioù ez eo war dachenn ar re-mañ e ranker strivañ adalek an oad teneañ. Hiziv an deiz ez eus 20 000 skoliad o teskiñ brezhoneg. Ul labour hir eo hag a vo kaset e-doug 2 pe 3 remziad. Tost 40 vloaz zo ez eus eus ar c'helenn divyezhek e Landerne. Emañ e-touez an 9 c'humun e Breizh ma c'haller bezañ skoliataet en un hentad divyezhek penn-da-benn, eus ar skol-vamm d'al lise. Triplet eo bet an niver a vugale en hentennoù divyezhek en ur ober 25 bloaz, aet eus 141 da 437 skoliad (skolidi/skolajidi/liseidi). Gallout a ra an dud deuet kemer perzh el lañs-se ivez. Meur a zoare zo d'en ober e Landerne : kentelioù-noz hag abadennoù tañva gant ar gevredigezh Ti ar Vro pe ur stummadur vicherel gant Stumdi. 33% eus ar Vretoned na gomzont ket brezhoneg a embann kaout c'hoant da zeskiñ ar yezh. Ha ne vefe ket deuet ar mare da zeskiñ anezhi ? ●

**EN RÉSUMÉ
MARS : MOIS
DE LA LANGUE BRETONNE**

Le mois de la langue bretonne met en lumière l'enjeu de stabiliser le nombre de brytophones, tombé à 107 000. Landerneau fait partie des 9 communes bretonnes où il est possible d'accomplir toute sa scolarité dans l'enseignement bilingue, de la maternelle au lycée.

En 25 ans, les effectifs bilingues y ont triplé, passant de 141 à 437 élèves (écoliers/collégiens/lycéens).

Pour les adultes, plusieurs formules existent aussi : formation professionnelle avec Stumdi et initiations auprès de l'association Ti Ar Vro.

LE BRETON À L'HONNEUR !

Chaque année, le mois de mars promeut la pratique et l'apprentissage du breton. À Landerneau, la langue et la culture bretonnes y occupent une place importante, grâce à l'action quotidienne de plusieurs associations dynamiques telles que l'école Diwan, le centre de formation Stumdi, la radio Arvorig FM, Ti ar Vro Landerne-Daoulaz, le cercle celtique Eskell an Elorn ou encore le Bagad Bro Landerne. La Municipalité se mobilise également pour promouvoir et favoriser le développement du breton sur son territoire. Labellisée au niveau 2 de la charte Ya d'ar brezhoneg, elle mène ainsi une action volontariste pour encourager sa pratique : développement du bilinguisme dans ses supports de communication et dans les documents administratifs, soutien à l'enseignement bilingue, accompagnement financier et matériel des associations liées à la culture bretonne ou encore valorisation de sa présence et de son usage dans l'espace public.

EN BREF _____ 4

- Une nouvelle page pour la médiathèque Per Jakez Helias
- Préparez la rentrée !
- J'agis pour ma ville
- Ça déménage pour l'état civil
- Le chiffre

À VOTRE SERVICE _____ 5

- Mise en lumière sur l'équipe menuiserie

ÉCO-ATTITUDE _____ 6

- Réunion publique sur l'Atlas de la biodiversité : engagez-vous pour la nature !

CÔTÉ COMMERCES _____ 6

- C'est nouveau !

NOS QUARTIERS _____ 7

- Véloroute Landerneau-Daoulas
- Point d'étape sur le renouvellement urbain du Voas-Glaz Belhommet
- Aménagement d'une voie verte rue Hervé de Guébriant

REGARD SUR _____ 8

- Budget 2025 : prudent, ambitieux et axé sur le développement durable

AR BREZHONEG WAR-WEL !

Bep bloaz e miz Meurzh e vez brudet ar pezh a sell ouzh komz ha deskiñ brezhoneg. E Landerne eo pouezus ar brezhoneg ha sevenadur Breizh, gant labour pemdeziek un toullad kevredigezhioù birvidik evel ar skol Diwan, ar greizenn stummañ Stumdi, ar radio Arvorig FM, Ti ar Vro Landerne-Daoulaz, kelc'h keltiek Eskell an Elorn pe c'hoazh Bagad Bro Landerne. Bec'h a vez roet gant an Ti-kêr ivez evit brudañ ha reiñ tro da ziorren ar brezhoneg er gumun. Labelaet eo gant live 2 ar garta Ya d'ar brezhoneg. Dre-se e kas un obererezh youlek da benn evit broudañ an dud d'ober gant ar yezh : diorren an divyezhegezh er skouroù kehentiñ hag en teulioù melestradurel, harpañ ar c'helenn divyezhek, souten ar c'hevredigezhioù a zo liammet ouzh sevenadur Breizh gant arc'hant ha dafar, ha lakaat ar yezh hag an implij anezhi en takad foran war-wel.



Patrick LECLERC

ÇA BOUGE _____ 10

- La politique sportive de la Ville de Landerneau : un engagement pour tous
- Landerneau brille lors du Championnat national de GRS avec 4 podiums !
- Le chiffre

VIES EN VILLE _____ 11

- Zoom sur... Marie Curie, une école ouverte sur la nature
- Mairie mobile nos services à vos côtés

ONDES CULTURELLES _____ 12

- Festival Les Théâtrales de L'Élorn
- Dans le rétro : une histoire ...de lecture
- 10 ans d'art contemporain à la galerie de Rohan

PRISE DE PAROLE _____ 14

- Des investissements 2025 axés sur le développement durable
- La maîtrise de l'espace public, une priorité pour garantir un cadre de vie agréable et sécurisé

AUTOUR DE NOUS _____ 15

- Lumière sur la SPL CAPLD Énergies Renouvelables

SUIVEZ- NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



Flashez ce QR code
pour télécharger l'application



Directeur de publication :

Patrick Leclerc assisté de Gwen Dalis-Abgrall et Serge Le Roux

Secrétariat de rédaction : Service communication

Rédaction : R.Rebour • B.Kerlo • D.Prat

Photos et illustrations : Service communication sauf indication contraire

Conception et mise en page : D'une idée l'autre

Impression : Cloître Imprimeurs, Saint-Thonan

Imprimé sur papier 100 % PEFC avec encres végétales

Distribution : La Poste

Tirage : 9 300 exemplaires • Dépôt légal n° 1771

LE TAMBOUR / AN TABOULIN

Hôtel de Ville • 2 rue de la tour d'Auvergne • 29800 Landerneau

02 98 85 43 00 • www.landerneau.bzh

tambour@mairie-landerneau.fr



UNE NOUVELLE PAGE POUR LA MÉDIATHÈQUE PER JAKEZ HELIAS

Après trois mois de travaux, la médiathèque a rouvert ses portes le 8 février, métamorphosée. Nouveaux espaces, mobilier renouvelé, identité graphique revisitée, modernisation du système d'identification des documents... Ce lieu culturel s'est offert une véritable cure de jouvence !

Ce projet ambitieux a débuté en 2023 par une phase d'étude approfondie : observations, entretiens, études des données statistiques, ateliers avec les usagers et partenaires... Cette réflexion a permis d'identifier les atouts de la médiathèque et les axes d'amélioration à privilégier. Pour mener à bien cette transformation, la Ville a fait appel à l'expertise de Chemins faisant, une entreprise spécialisée dans le design des bibliothèques. Ce réaménagement a permis de faire évoluer la médiathèque d'un lieu de services vers un lieu d'expériences en rendant les espaces plus lisibles, variés et diversifiés tout en améliorant la présentation des collections et notamment l'espace jeunesse. Elle s'inspire du modèle de bibliothèque des pays nordiques et propose plusieurs espaces, chacun avec une identité propre, où les usagers peuvent se sentir comme chez eux. Ce projet a également mobilisé plusieurs acteurs locaux, notamment les étudiants en BTS Développement et Réalisation Bois du lycée de l'Élorn pour la fabrication de

mobilier sur-mesure. Ils se sont engagés sur deux années : la première dédiée à la conception et la seconde pour la production et l'installation à la médiathèque.

Désormais, chacun peut trouver sa place dans des espaces pensés pour tous : la Bulle pour les adolescents, le Cube pour se détendre, jouer à des jeux de société ou un air de piano, le Cocon dédié aux 0-7 ans, ou encore un espace « actus » pour consulter la presse...

La réouverture marque aussi le retour des rendez-vous incontournables comme les « Bébés lecteurs », « Dans la tanière de Petit Ours »

ou encore « Le café des lecteurs ». Et ce n'est pas tout : l'équipe de la médiathèque fourmille d'idées pour enrichir la programmation avec de belles nouveautés ! ●



PLUS D'INFOS

Accès libre. Tous à la découverte de la nouvelle médiathèque !



www.mediatheque.landerneau.bzh

Ce projet est soutenu par la DRAC Bretagne à hauteur de 130 512 €.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Préparez la rentrée !

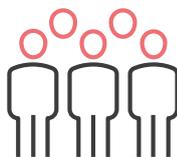
Vous avez un enfant qui fera sa première rentrée en septembre 2025 ou en janvier 2026 ?

La Ville vous invite à réaliser son inscription scolaire dès maintenant, sans rendez-vous, au service Éducation (Centre Théo Le Borgne - 1 rue du Dr Pouliquen). Pour inscrire votre enfant, pensez à apporter : le livret de famille, un justificatif de domicile, une attestation de quotient familial, un RIB (si vous optez pour le prélèvement automatique des services périscolaires) et l'accord des deux parents en cas de séparation. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, le service propose un accompagnement à distance par téléphone ou par mail, avec l'envoi d'une fiche de renseignements pour faciliter la procédure.

CONTACT

Service Éducation
T. 02 98 85 68 20

Mail : education@mairie-landerneau.fr



LE CHIFFRE

16 936

C'EST LE NOMBRE D'HABITANTS QUE COMPTE LA VILLE DE LANDERNEAU ! LE TERRITOIRE CONFIRME SON ATTRACTIVITÉ ET SON DYNAMISME AVEC 117 HABITANTS DE PLUS QUE L'AN DERNIER.

Inscriptions
au dispositif pour
2025-2026



J'AGIS

POUR MA VILLE

La Ville de Landerneau relance son dispositif à destination des 14-17 ans.

Pour une mission de 3 heures, 15 € seront rétribués en espèces. C'est l'occasion de s'investir pour sa commune sur la période des vacances scolaires ! Plusieurs missions sont proposées au sein des services administratifs, médiathèque, espaces verts, dans les écoles...

INSCRIPTIONS

www.landerneau.bzh



- au service Éducation de la Ville
- à l'accueil de la MPT

Les inscriptions sont ouvertes
du lundi 28 avril au 10 juin !

ÇA DÉMÉNAGE POUR L'ÉTAT CIVIL

À compter de mi-mars, le service « état civil » de la Ville sera entièrement regroupé au rez-de-chaussée de la mairie. Auparavant réparti sur deux niveaux, il sera désormais plus accessible grâce à un réaménagement de l'hôtel de ville, réalisé en interne par le service bâtiments. Ce changement vise à faciliter les démarches et améliorer la confidentialité pour tous les usagers. ●

PLUS D'INFOS

www.landerneau.bzh/transitions/mes-demarches-citoyennes-etat-civil/



327
INTERVENTIONS
POUR DÉPANNAGE
EN 2024

376
PLAQUES
DE PLÂTRES POSÉES
AU HANGAR

200 M²
DE SURFACE
DANS L'ATELIER



Marc,
Dominique,
Bernard
et Loïc.

**MISE EN LUMIÈRE
SUR...**

L'ÉQUIPE MENUISERIE

Ce sont les hommes à (presque) tout faire ! L'équipe menuiserie fait partie du service bâtiments de la Ville et est composée de 4 agents : il y a Dominique, responsable de service, Bernard et Loïc, menuisiers et Marc qui a la double casquette menuisier / carreleur. Ils sont en charge de l'entretien et la réfection du patrimoine bâti de la Ville (bâtiments, écoles, locaux des différents services de la Ville...). Leurs missions sont variées : elles vont du petit dépannage avec un changement de serrure ou de vitre cassée, à la remise en état après dégradation ou bien la réalisation de chantiers de A à Z. De la conception à la fabrication, les menuisiers allient précision, créativité et technicité tout en veillant au maniement sécurisé des machines à leur disposition au sein de leur atelier de 200 m². Ils disposent des machines incontournables pour débiter le bois, le raboter, l'assembler, réaliser des moulures ou des feuillures. Pour

bien fonctionner, l'équipe travaille en lien étroit avec les collègues du service bâtiments : les électriciens, les plombiers, les peintres et parfois même le service espaces extérieurs. La coordination est le maître mot pour avancer ensemble sur les projets et respecter les échéances. En 2024, l'équipe n'a pas chômé ! Elle a rénové des bureaux pour les services de la Ville, réalisé une passerelle bois pour permettre un accès PMR à la base de canoë-kayak, réalisé des travaux (plafonds, placards...) dans les écoles durant la trêve estivale, et fabriqué une jolie boîte aux lettres du père Noël. Leur plus gros projet reste le réaménagement complet de la nouvelle salle de réceptions à Saint-Ernel, dénommée le Hangar, qui a mobilisé l'équipe plus de 6 mois. Au programme, entre autres, cette année : l'aménagement des bureaux au rez-de-chaussée de la mairie ou encore au Centre Théo Le Borgne. ●

RÉUNION PUBLIQUE SUR L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ ENGAGEZ-VOUS POUR LA NATURE !

Le samedi 17 mai 2025, la Ville de Landerneau vous convie au manoir de Keranden pour découvrir son « Atlas de la Biodiversité Communale » (ABC), en ouverture de la 19^e édition de la Fête de la Nature. Cette réunion publique est ouverte à tous, sans inscription.

Au programme de la journée :

- 10 h-12 h : Présentation de l'ABC. Découvrez le programme, les enjeux de la biodiversité locale et la manière dont vous pouvez participer à ce projet collectif.
- 14 h-17 h : Sortie nature avec Bretagne Vivante et l'Association de Langazel. Initiez-vous aux techniques de collecte de données pour contribuer à l'Atlas.

Un stand d'information sera présent sur le marché les 28 mars, 26 et 29 avril

prochain pour présenter l'ABC et recruter des « ambassadeurs de la biodiversité ». Débutants et passionnés peuvent contribuer en participant à des enquêtes et inventaires.

Et du 21 au 25 mai, c'est la Fête de la Nature ! Profitez d'activités variées avec des inventaires participatifs, des animations nature, une exposition et bien plus encore ! Ces initiatives invitent les citoyens à protéger leur patrimoine naturel. Ne manquez pas ces rendez-vous pour agir en faveur de la biodiversité à Landerneau ! ●

RETROUVEZ TOUTES LES ANIMATIONS

 www.landerneau.bzh



**C'EST
NOUVEAU !**

Plusieurs commerces
ont ouvert leurs portes
ou ont été repris ces dernières
semaines ! Tour d'horizon.



LE STUDIO

📍 7 boulevard de la Gare



PRESTANCE

📍 13 rue de la Fontaine Blanche



**CRÊPERIE
LE SAINT THOMAS**

📍 Rue Poul ar Stang



LOELIA CONCEPT

📍 70 rue de la Fontaine Blanche



LA HALLE AU SOMMEIL

📍 17 Rue Berthe Bouguen



O' RÉGAL

📍 26 rue de la Fontaine Blanche



LITTLE GANG

📍 2 rue Lafayette



**PONDICHERY
RESTAURANT**

📍 55 rue de Brest



CAP HORNIER

📍 13 rue du commerce

www.landerneau.bzh



PLUS D'INFOS

Rendez-vous sur
le site internet de la ville

TRAVAUX DIVERS

CE QUI SE PASSE EN 2025 À LANDERNEAU



VÉLOROUTE

LANDERNEAU-DAOULAS

Ce projet va permettre la création d'un aménagement cyclable balisé d'une longueur de 17,785 km sous le nom de « Véloroute Landerneau-Daoulas ». L'itinéraire traversera quatre communes : Landerneau, Dirinon, Loperhet et Daoulas, sur l'un des axes structurants du territoire.

Il s'agit d'un projet d'aménagement « doux », dont la majorité de l'aménagement consiste en du marquage au sol. Certaines portions feront l'objet de reprise afin de permettre un confort d'utilisation et une optimisation de la sécurité.

Les objectifs de la Véloroute sont de faciliter l'accès aux services et emplois locaux, de promouvoir le vélo auprès des jeunes via les collèges et lycées, d'augmenter les déplacements à vélo en ligne avec les objectifs nationaux et d'enrichir l'offre touristique.

Les travaux débiteront aux vacances de février. Le coût pour la Ville s'élève à 30 000 € dont 18 000 € subventionnés par le département du Finistère.



POINT D'ÉTAPE SUR LE RENOUVELLEMENT URBAIN

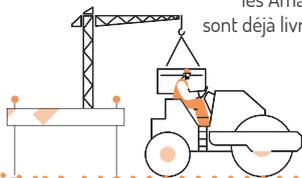
DU VOAS-GLAZ BELHOMMET



Afin de desservir le collège de manière fluide, une nouvelle voie de desserte a été créée en février 2025 entre la rue Belhommet et l'allée du Champ de Foire, au niveau de l'ancienne salle Martini, aujourd'hui démolie. Cet accès rejoint la rue du Docteur Pouliquen. Contournant le collège au sud et à l'est, chacun peut y circuler en sécurité grâce à des espaces dédiés : zones piétonnes, pistes cyclables, voie bus et voitures, dépose-minute.

Dans ce secteur, les 70 logements (dont 14 sociaux) du Verger Saint-Joseph, rue Belhommet, sont sortis de terre et seront bientôt tous terminés !

Cette nouvelle résidence propose des appartements modernes répartis en 3 immeubles : les Amandiers et les Pommiers (26 logements) ainsi que les Châtaigniers (12) sont déjà livrés. Le dernier, nommé Les Glycines (avec 32 logements) sera terminé au cours du printemps. Ce programme immobilier, pensé pour allier confort et qualité de vie, dynamise le secteur tout en répondant aux besoins de logements.



AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE VERTE

RUE HERVÉ DE GUÉBRIANT



La piste cyclable de la rue Hervé de Guébriant, aménagée en 2024, va être prolongée par une voie verte. Cette extension reliera la piste existante à la voie partagée de la Forest-Landerneau.

Les travaux ont débuté au mois de mars pour 4 semaines. La voie, d'une largeur de 1,50 m et d'une longueur de 90 m, sera revêtue de sable stabilisé renforcé au ciment. Le coût total des travaux à Landerneau s'élève à 14 000 €.

Dans sa démarche pour un environnement plus vert, la Ville de Landerneau s'était engagée à planter 500 arbres sur le territoire en l'espace de 6 ans. Aujourd'hui, elle est fière d'annoncer que cet objectif a été largement dépassé avec 1037 arbres plantés. Un bel accomplissement pour notre commune et pour la préservation de la biodiversité locale.

BUDGET 2025 : PRUDENT, AMBITIEUX ET AXÉ SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Yvon Bothorel,
adjoint délégué
aux finances,
au personnel
et à l'informatique.

Le budget 2025 se veut prudent mais volontariste. La section d'investissement connaît une baisse significative, passant de 14,9 à 10,6 millions d'euros, tandis que les dépenses de fonctionnement progressent légèrement de 18,7 à 19,1 millions d'euros. Après trois années marquées par la réalisation d'importants projets structurants en lien avec le collège Charles de Gaulle, la Ville revient à un rythme d'investissement plus modéré, tout en affirmant des priorités claires. Décryptage avec Yvon Bothorel, adjoint délégué aux finances.

LE BUDGET S'ADAPTE-T-IL AU CONTEXTE INCERTAIN AUQUEL SONT CONFRONTÉES LES COLLECTIVITÉS ?

Chaque budget est élaboré avec une extrême prudence et s'appuie sur des données fiables et connues. En 2025, cette prudence est renforcée en raison du contexte politique et budgétaire incertain. Cette instabilité politique combinée au retard de publication officielle du projet de loi de finances 2025 compliquent, en effet, les projections. Nous avons pris en compte les éléments disponibles en octobre 2024 pour construire un budget réaliste tout en anticipant les efforts demandés aux collectivités, estimés entre 2 et 3 millions d'euros. Malgré ce contexte tendu, la Ville maintient le cap : pour la huitième année consécutive, les taux d'imposition ne seront pas augmentés.

COMMENT DÉFINIR LE BUDGET 2025 ?

En 2025, le budget s'inscrit sous le signe d'une gestion mesurée mais n'en est pas

moins volontariste. Il est principalement axé sur la transition écologique, on peut dire que c'est un budget vert. Après une année 2024 record en investissements (complexe de tennis Suzanne Lenglen, réhabilitation de la salle Lavallot, terrain sportif de l'Ehpad...), dus à l'arrivée du second collège, 2025 est une année plus modérée sur le plan budgétaire.

QUELS SONT LES GRANDS INVESTISSEMENTS À VENIR ?

Parmi les priorités affichées, de nouveaux projets de mobilité douce verront le jour comme la voie verte sud (1163 000 €) et la piste cyclable du Quinquis Lech (140 000 €). La Ville poursuit également la végétalisation des cours d'écoles avec la transformation de la cour du groupe scolaire Marie Curie (60 000 €). Outre ces projets majeurs, des enveloppes récurrentes (entre 2 et 3 millions €) permettent l'entretien et la mise aux normes des bâtiments, incluant cette année, la réfection de la toiture et des gouttières au sein de l'Hôtel de ville, l'isolation des combles au Centre Théo le Borgne et le remplacement des luminaires dans les bâtiments de la collectivité. En parallèle, la Ville entend

développer le déploiement de panneaux photovoltaïques sur ses infrastructures avec le concours de la SPL CAPLD Énergies Renouvelables. À noter également pour 2025, le remplacement de la grande balayeuse de voirie (160 000 €), essentielle à la propreté de la ville.

QUELLE A ÉTÉ LA STRATÉGIE FINANCIÈRE POUR 2025 ?

Le contexte international et national actuel nous impose de faire preuve de prudence dans la gestion des grands équilibres financiers, tout en restant ambitieux. Nous avons construit un budget en recherchant l'équilibre entre les recettes et les dépenses. Une gestion rigoureuse a permis d'ajuster les dépenses tout en maintenant des investissements significatifs. La préservation de l'environnement a été l'axe principal de ce budget, avec une attention particulière également portée au bien-être des agents municipaux. ●

À LA LOUPE



BUDGET
DE FONCTIONNEMENT

19,1 M€

BUDGET
D'INVESTISSEMENT

10,6 M€

**BUDGET
TOTAL
29,7 M€**

BUDGET TOTAL DE 2020 À 2025



SERVICES TECHNIQUES
= 31,80 €

- Aménagement urbain (mobilité douce, foncier, renouvellement urbain) = **11,97 €**
- Services urbains (propreté, voirie, éclairage, espaces verts...) = **17,29 €**
- Environnement (mobilité, zéro mégot, transition écologique...) = **0,85 €**
- Sécurité et domaine public = **1,70 €**



CULTURE
= 11,28 €

- Médiathèque = **2,29 €**
- Galerie de Rohan = **0,31 €**
- Maison de la Musique = **1,68 €**
- Patrimoine et archives = **1,65 €**
- Événementiel = **5,34 €**



DÉVELOPPEMENT
SOCIAL ET ÉDUCATION
= 24,40 €

- Enseignement = **12,66 €**
- Enfance et jeunesse = **3,58 €**
- Restauration scolaire = **5,19 €**
- Action sociale = **2,98 €**



SPORT ET VIE
ASSOCIATIVE
= 8,53 €

- Équipements sportifs = **3,69 €**
- Vie associative = **4,84 €**



ADMINISTRATION
GÉNÉRALE
= 23,99 €

- Services administratifs = **20,26 €**
- Communication = **0,93 €**
- État civil = **1,55 €**
- Informatique = **1,25 €**

RÉPARTITION
DU BUDGET
SUR
100 €

De gauche à droite :
Baya, Romane
et Annabelle
Devant : Katia.



**LANDERNEAU
BRILLE LORS**

**DU CHAMPIONNAT
NATIONAL DE GRS
AVEC 4 PODIUMS !**

Le Championnat national de GRS Ufolep a eu lieu les 25 et 26 janvier à la Cimenterie.

Deux jours de compétition, répartis en plusieurs catégories d'âge et de niveau. Cet événement organisé par les cinq clubs du Finistère (Brest, Kernilis, Lanmeur, Plouédern et Landerneau) a réuni 300 gymnastes qualifiés, dont 18 gymnastes du club de Landerneau.

Quatre d'entre elles se sont notamment démarquées par leurs belles performances : les Landernéennes Romane Jacq-Piat (honneur 13-14 ans, série B), Annabelle Le Houérou (pré-excellence 17 ans et +), Baya Hadadcha, (honneur 15-16 ans) et Katia Marhic (nationale 19 ans et +), qui ont toutes obtenu la deuxième place de leur catégorie. Plus de 2 000 spectateurs et 300 bénévoles étaient présents sur le week-end.

Une chorégraphie créée spécialement pour l'occasion et accompagnée du Bagad Bro Landerne a contribué à faire de cet événement un véritable succès. Félicitations pour le travail accompli par tous les gymnastes et les bénévoles !



LA POLITIQUE SPORTIVE DE LA VILLE DE LANDERNEAU

UN ENGAGEMENT POUR TOUS

Depuis 2008, Landerneau mène une politique sportive ambitieuse et inclusive. Chaque année, 800 000 € sont investis dans les activités sportives, avec une équipe d'environ 15 agents assurant la maintenance des équipements. Cet investissement continu dans le sport a permis de développer les infrastructures et d'accroître le nombre de licenciés.

Entre 2008 et 2024, le nombre de licenciés dans les clubs affiliés à l'Office Municipal des Sports (OMS) est passé de 4 000 à 6 532, notamment grâce à la construction de nouvelles infrastructures. La Ville a également introduit des mesures innovantes, comme le chèque sport de 15 € pour les moins de 15 ans, favorisant l'accès au sport pour les jeunes.

Landerneau compte actuellement 31 associations sportives affiliées à l'OMS. Toutes bénéficient d'un accès gratuit aux salles et au matériel, ainsi que d'une enveloppe de subventions de 253 000 € en 2025.

Depuis 2008, la Ville a construit environ un équipement sportif par an, soit une quinzaine au total. En 2025, la réhabilitation de la salle de sports Lavallot ainsi que la création d'un terrain de basket 3x3 près des jardins de la Palud viendront enrichir l'offre.

Labellisée « Ville active et sportive » depuis 2019, Landerneau a déjà obtenu deux lauriers et vise un troisième en 2025. Cette distinction souligne l'efficacité de sa politique globale, intégrant le sport-santé et le sport-loisir. ●

LE CHIFFRE

6 532

C'EST LE NOMBRE DE LICENCIÉS
AFFILIÉS AUX 31 CLUBS DE L'OMS.

CE CHIFFRE TÉMOIGNE DE LA **VITALITÉ**
DU TISSU SPORTIF LOCAL ET
DE L'**ENGOUEMENT DES HABITANTS**
POUR DES DISCIPLINES VARIÉES,
QU'IL S'AGISSE DE SPORTS COLLECTIFS,
INDIVIDUELS OU DE LOISIRS.
UNE BELLE DYNAMIQUE QUI ILLUSTRE
LE RÔLE CENTRAL DE L'OMS DANS
LA PROMOTION DE LA PRATIQUE
SPORTIVE POUR TOUS.



Édition 2024 du Skol trail.



ZOOM SUR...

MARIE CURIE, UNE ÉCOLE OUVERTE SUR LA NATURE

Voisine de la base de canoë-kayak, l'école Marie Curie profite d'un cadre de vie calme et verdoyant. Elle accueille 168 enfants au sein de 8 classes.

Dans cette école, une grande importance est accordée à l'ouverture culturelle. Cela passe par les langues : les maternelles apprennent le breton tandis que l'allemand est enseigné en CM2. Mais aussi par l'art (avec la découverte des expositions à la galerie de Rohan ou au Fonds Hélène et Edouard Leclerc) ou bien la musique : cette année, les CE2, CM1 et CM2 travaillent sur une bande son inspirée du roman « Voyage au pays des arbres ». Enfin, des activités théâtrales sont proposées et ponctuellement des troupes de spectacles viennent se produire. Le fil rouge étant que chaque écolier soit concerné, une fois par an, par une activité culturelle et ce, tout au long de sa vie scolaire au sein de l'école. Le sport aussi occupe une

grande place : vélo, cross, trail urbain sont proposés chaque année pour tous. Grâce à la proximité immédiate avec l'Elorn, les écoliers profitent aussi de sorties en kayak ou en voile. L'environnement est une vraie chance et un atout qui permet, lorsque le temps est clément, de faire classe dehors et d'être au plus proche de la nature. C'est bien le souhait de la directrice et pour la prochaine rentrée scolaire, l'école bénéficiera d'une toute nouvelle

cour, à l'instar du Tourous : végétalisée et composée d'espaces différenciés. De quoi poursuivre le travail accompli visant à améliorer le climat scolaire (mise en place de bibliothèques extérieures, coins calmes, jeux fournis par l'APE...). Enfin, l'école a la particularité d'accueillir une antenne RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés) intervenant sur la zone sud du territoire et le bureau de l'Inspection Éducation Nationale. ●



Notez la date

Le repas des anciens se tiendra le **samedi 5 avril à 12 h**, à la Halle Saint-Ernel. Chaque année, la Ville organise un repas dansant à destination des Landerneens de plus de 70 ans et leur conjoint(e). C'est l'occasion de se retrouver pour partager un moment convivial autour d'un bon repas préparé par la cuisine centrale. Les inscriptions ont lieu entre le 12 et 26 mars auprès du CCAS, sur présentation d'une carte d'identité.

CONTACT CCAS

T. 02 98 85 43 03

Mail : ccas@mairie-landerneau.fr

MAIRIE MOBILE NOS SERVICES À VOS CÔTÉS

La Ville de Landerneau a mis en place le dispositif « mairie mobile » permettant de rapprocher les services des usagers et de préserver leur autonomie administrative. Destinée aux personnes à mobilité réduite et aux résidents d'EHPAD et de l'IME Kerlaouen, cette initiative rend les démarches administratives accessibles dans un cadre convivial et inclusif. Une à deux fois par an, des agents du service des affaires générales se déplacent dans ces structures pour réaliser une permanence administrative. Les résidents peuvent alors effectuer leur demande de carte d'identité, s'inscrire sur les listes électorales ou, à compter de 2025, pour les adolescents de l'IME, réaliser leur recensement citoyen. Les établissements sont contactés en amont pour identifier les besoins spécifiques et préparer les dossiers.

Le dispositif va plus loin en offrant la possibilité aux personnes non-résidentes en établissement, mais dans l'incapacité de se déplacer, de demander un passage des agents à domicile. En 2023, 52 titres d'identité ont été enregistrés en établissement et 4 à domicile. Cette démarche illustre la volonté de la Ville de simplifier l'accès aux services publics dans une logique de proximité et d'égal accès aux droits pour chaque citoyen. ●

Les agents du service des affaires générales enregistrant les demandes de cartes d'identité au sein d'un établissement.



FESTIVAL LES THÉÂTRALES DE L'ÉLORN

Du 27 au
30 mars 2025,
participez au festival
de théâtre
« Les Théâtrales
de l'Elorn ».



Les Baladins de la Lune, l'association de théâtre landernéenne, vous concocte une programmation éclectique et familiale sur 4 jours. Le festival accueillera 5 pièces, portées par des troupes amateurs venant de tout le Finistère, passionnées par le jeu et surtout par les yeux émus ou joyeux du public. Les Baladins de la Lune vous présenteront également leurs deux nouvelles pièces ! ●

PLUS D'INFOS

Tarifs : 10 € et 5 €
Réservations possibles sur :



www.helloasso.com

T. 06 33 00 17 88 • 06 98 54 55 23

Mail : lesbaladinsdelalune@gmail.com

Programmation

JEUDI 27 MARS 20h30

- J'aime beaucoup ce que vous faites
- de Carole Greep
- par la troupe Art Qu'en Ciel

VENDREDI 28 MARS 20h30

- 1924 • Le bruit de leurs pas
- dans la rue résonne
- de Penn Sardin par la troupe
- Des Planches et Des Vaches

SAMEDI 29 MARS 16h30

- 5 femmes sous haute tension
- de Bruno Tanguy
- par la troupe des Ploumédiens

20h30

- Building
- de Léonore Confino par
- la troupe des Baladins de la Lune

DIMANCHE 30 MARS 17h

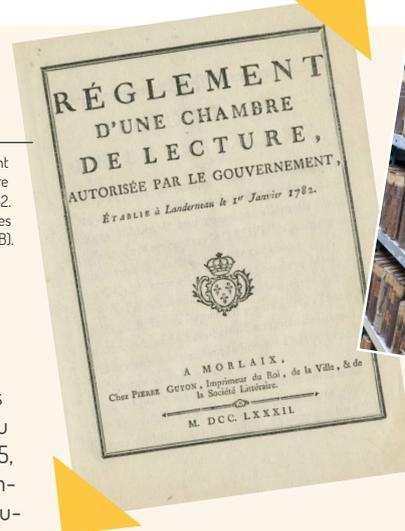
- Hortense a dit : " Je m'en fous ! "
- de Georges Feydeau par
- la troupe des Baladins de la Lune

DANS LE RÉTRO UNE HISTOIRE ...DE LECTURE

Dès le 1^{er} janvier 1782, une Chambre de lecture, « ancêtre » des bibliothèques, est créée à Landerneau. Elle est autorisée par le gouvernement mais le Roi reste attentif à ce que la Chambre ne devienne pas le lieu de diffusion d'idées contraires aux principes monarchiques et à la religion établie. Le règlement, conservé aux archives municipales, est composé de 27 articles. Ainsi, il ne sera admis à la Chambre que des « personnes décentes et de bonnes mœurs », les étrangers ne seront admis que quinze jours. Ouverte toute l'année, chauffée de la Toussaint à Pâques, la pièce ne peut être éclairée que par six bougies au maximum. Le prêt d'ouvrages est impossible sauf en cas de

maladie, pour une durée maximum de 8 jours. À son ouverture, 38 hommes figurent au tableau des abonnés. En 1865, la bibliothèque communale est inaugurée. Installée dans une salle de la mairie, cette bibliothèque est accessible à tous, hommes et femmes. Ouverte une heure le dimanche et le jeudi, elle permet d'emprunter un seul ouvrage pour une durée de 15 jours maximum. Véritable outil pédagogique, elle dispose d'un fonds d'un millier de livres et elle est reliée à l'école ; les instituteurs sont également les bibliothé-

Règlement
de la chambre
de lecture, 1782.
(Archives municipales
Landerneau, BB).



Vue sur les ouvrages
de l'ancienne bibliothèque
au sein des archives municipales.

caires. La bibliothèque connaît un réel succès avec quelques 4500 emprunts annuels. En 1868, elle reçoit la médaille d'argent de la société Franklin qui entend encourager le développement des bibliothèques populaires. Le règlement, quelques catalogues et de nombreux ouvrages, témoins de cette bibliothèque, sont toujours conservés. ●

3 QUESTIONS À...



GWENAËLLE DALIS-ABGRALL

ADJOINTE À LA CULTURE

10 ANS D'ART CONTEMPORAIN
À LA GALERIE DE ROHAN

Inaugurée le 10 juillet 2015, la galerie de Rohan située place Saint-Thomas célèbre cette année son dixième anniversaire. Retour sur cette décennie culturelle avec Gwenaëlle Dalis-Abgrall, adjointe à la culture.

Quels ont été les moments forts de ces dix dernières années ?

Dès sa première exposition, « *La Ligne et le Volume* », qui a attiré 11500 visiteurs en quatre mois, la galerie de Rohan a rencontré un large succès. Au fil des années, plus de 140 artistes ont été accueillis, parmi lesquels des figures de renom comme Louise Bourgeois, François Dilasser, Yann Kersalé, ou encore de jeunes talents tels que Fanny Gicquel ou Cécile Guettier. La galerie s'est également distinguée par ses partenariats avec des institutions prestigieuses : le Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC) avec sept expositions majeures, le centre d'art Passerelle de Brest, le Centre International de la Bande-Dessinée d'Angoulême et La Chalcographie du Louvre - Réunion des Musées Nationaux. Ces collaborations ont renforcé la visibilité et l'ancrage de la galerie dans le paysage artistique finistérien. Depuis 2021, son adhésion à l'association a.c.b (art contemporain en Bretagne) lui permet de développer des échanges et des partenariats.

Comment se démarque-t-elle ?

Avec deux expositions par an, la galerie est un lieu de curiosité. Presque tous les médias de l'art contemporain ont été représentés, de la peinture à la sculpture, en passant par l'art numérique et vidéo, le design, la photographie, le street-art et les arts graphiques (du dessin, de la bande-dessinée à l'estampe). Le service culture travaille avec presque deux ans d'avance

sur la programmation, ce qui permet d'avoir des créations inédites spécialement réalisées pour les expositions. Les thèmes sont choisis en fonction de l'actualité artistique ou patrimoniale de la ville comme pour *Promenade sur terre* autour de la brique lors de l'inauguration du parcours d'interprétation de la Briqueterie ou *Sublimes paysages* pour le bicentenaire de naissance de Yan D'argent. Pour l'exposition de décembre, dans le cadre de Nuit d'Hiver, le choix se porte toujours sur des artistes qui travaillent autour du thème de la lumière.

Comment a-t-elle contribué à rendre l'art contemporain accessible à tous ?

D'abord par les choix portés sur les thématiques et artistes invités à exposer. Le but n'est pas de s'adresser aux aficionados de l'art contemporain mais bien au plus grand nombre. Aussi, nous accordons une grande importance à la médiation. Nous avons pour chaque exposition des médiatrices disponibles pour guider le public, répondre aux questions, organiser des ateliers et animations diverses. Depuis l'ouverture environ 11000 personnes en groupes ont été accueillies allant des tout-petits de la crèche aux groupes de l'Ehpad An Elorn par exemple. Enfin, nous tenons à sa gratuité, des horaires d'ouverture adaptés aux publics et bien-sûr son positionnement en hyper-centre. La galerie fait partie du circuit du patrimoine, guidé par la ligne bleue, c'est un réel atout pour la faire découvrir, notamment aux touristes. ●

RETOUR EN IMAGES SUR...



INAUGURATION DE LA GALERIE
La galerie a ouvert ses portes le 10 juillet 2015



UN BOUT DU LOUVRE À LANDERNEAU

La galerie a accueilli du 16 juin au 6 novembre 2022 l'exposition *E/Ancrage*. Fruit d'un exceptionnel partenariat entre la Ville de Landerneau, le Musée du Louvre et le Grand Palais - RMN (Officiel) autour de la gravure contemporaine.

CAP DU 100 000^{ÈME} VISITEUR ATTEINT

Le 23 août 2024, la galerie a accueilli son 100 000^{ème} visiteur lors de l'exposition *Sublimes paysages*, autour de Yan D'argent, Bénédicte, Soline et Georges venus d'Ille-et-Vilaine sont repartis les bras chargés de cadeaux pour l'occasion !



©Blaz Pictures

RECORD DE FRÉQUENTATION

Effervescences lumineuses (décembre 2024) est l'exposition d'hiver avec la plus forte fréquentation : **8 709 visiteurs en un mois.**



Pour célébrer son 10^e anniversaire, la galerie de Rohan vous invite à une exposition festive et haute en couleurs du 15 mai au 2 novembre. "1, 2, 3 Couleur !" met à l'honneur trois artistes confirmés, Elene Usdin, Ricardo Cavallo et Atak, dans un dialogue vibrant à l'intérieur de la galerie tandis que les rues landernéennes accueilleront les sculptures monumentales et colorées de Lilian Bourgeat. Une exposition à ne pas manquer pour célébrer une décennie de créations et de rencontres !

DES INVESTISSEMENTS 2025 AXÉS SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Après trois années d'investissements records liés à l'arrivée du collège Charles de Gaulle, le Conseil municipal a voté, en sa séance du 7 février dernier, un budget plus « sobre » pour l'année 2025. Un budget qui se veut également prudentiel au regard du contexte national particulièrement instable. Pour autant, notre programme d'investissements demeure toujours ambitieux pour Landerneau et ses habitants, près de 27 millions d'euros d'investissements étant prévus pour les 5 prochaines années, dont 4,7 millions d'euros cette année.

En 2025, l'accent sera principalement mis sur le développement durable. Engagés dans une démarche environnementale volontariste, nous entendons poursuivre nos efforts pour réduire l'empreinte carbone de Landerneau, à travers la mise en place de nouvelles actions :

- **En faveur d'une mobilité plus durable**, en aménageant une voie verte au sud de la ville, en réalisant de nouvelles pistes cyclables et de nouvelles zones partagées...
- **En faveur de la sobriété énergétique**, en améliorant la performance énergétique de nos bâtiments publics, en favorisant la production d'énergie renouvelable avec l'appui de la SPL « CAPLD énergies renouvelables... »
- **En faveur de la végétalisation de notre territoire**, en renaturant les cours d'école, en continuant notre opération « 500

arbres » à planter sur ce mandat ou encore en valorisant notre patrimoine naturel via la mise en place d'un Atlas de la biodiversité communale.

- Enfin, **en faveur d'un développement urbain raisonné**, en privilégiant la requalification urbaine des quartiers du Bois Noir et du Voas-Glaz-Belhommet.

Au cours de ces douze derniers mois de mandature, nous allons aussi mettre sur les rails d'autres projets structurants et durables, des projets dont les réalisations ne sont prévues que dans les prochaines années : La troisième tranche de renouvellement de l'éclairage public, le réaménagement des espaces extérieurs de la gare, la réhabilitation de la maison du 13 rue du Pont, la rénovation de l'église Saint-Houardon, la deuxième phase de la réhabilitation et de la sécurisation de la Briqueterie ou encore les travaux d'entretien des ouvrages d'art.

Cette feuille de route illustre ainsi la capacité de la Ville de Landerneau à conjuguer responsabilité budgétaire, ambition et engagement au service de Landerneau et de ses habitants. Une feuille de route qui vise à faire de notre belle cité, une ville toujours plus attractive et plus durable où il fait bon vivre.

Landerneau Dynamique et Durable

LA MAÎTRISE DE L'ESPACE PUBLIC, UNE PRIORITÉ POUR GARANTIR UN CADRE DE VIE AGRÉABLE ET SÉCURISÉ

L'espace public, composante essentielle de la vie urbaine est le champ de nos déplacements, de notre circulation, de nos échanges et de nos moments de détente, culturels ou sportifs. Accessible et utilisé par tous, **il contribue à la bonne santé de notre communauté. Il convient donc d'en prendre particulièrement soin** afin qu'il reste un espace utile, convivial et sécurisé.

Les nouveaux modes de vie et de déplacements qui accompagnent l'évolution de notre ville (étalement urbain, création de zones commerciales, nouveaux espaces de loisirs) engendrent de nouveaux usages de la voirie et son lot de dysfonctionnements et de problèmes. Des conflits d'utilisation (transit, dessertes locales, transports en commun ou scolaires), des conflits entre usagers (automobilistes, cyclistes, piétons) ou encore ceux liés à l'occupation (travaux, terrasses, mobilier urbain, occupation temporaire du domaine public) apparaissent et doivent être pris en compte.

À Landerneau, les incivilités du quotidien, telles que les nuisances sonores, la pollution ou les comportements irrespectueux entre usagers **en sont les marqueurs** : ils fragilisent l'espace public et par conséquent son usage et le lien social entre les citoyens.

En centre-ville et dans les quartiers périphériques, le trafic

routier important et pas toujours maîtrisé **peut mettre en danger piétons et cyclistes et engorge la ville à certaines heures. Les haies et arbres débordant sur les trottoirs**, négligés par leurs propriétaires, **compliquent les déplacements**, notamment pour les personnes à mobilité réduite. **Les déjections canines, les mégots de cigarettes ou les débris abandonnés** sur la voie publique **abîment l'image de notre ville.**

Faire respecter les règlements, notamment municipaux, qui régissent l'espace public **doit être une préoccupation de tous les instants** pour ceux qui en ont la charge. C'est sans doute le meilleur moyen de garder la main et d'empêcher les dérives.

Pour répondre à ces défis, **une redéfinition des missions de la police municipale s'impose. Mieux dimensionnée et équipée, davantage présente sur le terrain, elle pourrait intervenir rapidement** en cas de trouble, **faire mieux respecter les règlements municipaux et sensibiliser aux bonnes pratiques.** L'efficacité de ce travail doit être renforcé par un partenariat et une collaboration avec la gendarmerie nationale.

Penser l'espace public comme un lieu partagé, sûr et accueillant, est essentiel pour donner aux habitants la sérénité et la sécurité qu'ils méritent.

Les élu(e)s du Collectif « Landerneau pour tous »

LUMIÈRE SUR LA SPL CAPLD ÉNERGIES RENOUVELABLES

Encore un bond en avant en terme de mutualisation et en faveur d'un territoire plus durable ! Avec cette nouvelle Société Publique Locale dédiée aux énergies renouvelables, dont les statuts ont été signés le 16 janvier 2025 à Cap Stream, la Communauté d'agglomération, les 22 communes et le Syndicat du Plateau de Ploudiry se dotent de la première structure de portage de projets de production d'énergies renouvelables à l'échelon d'une intercommunalité dans le Finistère.

Concrètement, cette Société Publique Locale (SPL) est une structure de solidarité territoriale qui va permettre un recensement des projets, de façon à les dimensionner financièrement et techniquement. Et va en assurer le portage pour le compte des communes et de l'agglomération. On va gagner en temps et en efficacité !

POURQUOI UN TEL PROJET ?

La Communauté d'agglomération s'est dotée d'un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) ambitieux, définitivement adopté en juin 2024.

Elle s'est fixée des objectifs forts de réduction des gaz à effet de serre et de décarbonation, en intensifiant notamment les filières d'énergies renouvelables existantes (biomasse notamment) et en développant massivement les filières émergentes (solaire, photovoltaïque et thermique). L'un des objectifs sera d'atteindre une part de consommations couvertes par les énergies renouvelables locales de 40 % en 2030 et 95 % en 2050.

La signature des statuts de la SPL CAPLD Énergies Renouvelables, le 16 janvier 2025 à Cap Stream, par la Communauté d'agglomération, les communes du territoire et le Syndicat du Plateau de Ploudiry.



Mais le constat de départ a mis en exergue une production actuelle faible en énergies renouvelables : seulement 10 % des consommations sur le territoire.

Il y a aussi la nécessité pour le territoire de maîtriser le développement de ses projets face aux nombreux opérateurs qui interviennent sans cohérence d'ensemble. Et de faire jouer la solidarité pour que des projets, qui n'auraient pu être portés par une commune seule, puissent voir le jour.

48 PROJETS DÉJÀ DANS LES CARTONS

Entre l'idée de départ et la concrétisation de cette SPL, il n'a fallu que dix-huit mois pour mettre tout le monde d'accord autour de cette structure dédiée.

La CAPLD a été accompagnée dans cette démarche de création par le cabinet AEC énergies et le cabinet d'avocat Seban. Elle a pu compter sur un financement de l'Union européenne (fonds LEADER).

Le choix de la SPL (société publique locale), au capital 100 % public, garantit la gouvernance par les élus. Il s'agit d'une société anonyme publique, qui est dotée d'un capital de départ de 750 000 €, pris en charge à hauteur des 2/3 par notre Communauté, le reste étant versé par chaque actionnaire en proportion du nombre d'habitants de son territoire.

Début mars, un ingénieur vient d'intégrer les équipes de l'agglomération pour piloter les projets en lien étroit avec les élus. 48 projets de développement d'énergies renouvelables, essentiellement du photovoltaïque, ont d'ores et déjà été identifiés. ●

PLUS D'INFOS

 www.pays-landerneau-daoulas.fr





EXPOS • FEST-NOZ • RENCONTRES • JEUX • APÉRO
PAYS DE LANDERNEAU-DAOULAS

